

Fédération SUD Santé Sociaux

COMMUNIQUÉ DE PRESSE FÉDÉRATION SUD SANTÉ SOCIAUX CONFÉRENCE SALARIALE DU 20 OCTOBRE 2022 : LA GRANDE MASCARADE !

C'est avec stupeur que la Fédération SUD Santé Sociaux a assisté à une conférence salariale vide de contenu le 20 octobre 2022, organisée suite à la conférence des métiers.

Cette conférence est une mascarade et les annonces du ministère ne peuvent en aucun cas répondre au besoin du secteur. Le ministère reste campé sur une transposition de 3% de la revalorisation de la Fonction Publique Hospitalière qui elle s'élève à 3,5%. La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) n'a d'autre réponse que de renvoyer les Organisations Syndicales à la table des négociations, sachant qu'il n'y a rien à négocier !

La DGCS restant sourde aux différentes déclarations liminaires, la Fédération SUD Santé Sociaux ne se prête pas à cet exercice auquel elle ne croit plus dans ce cadre, car nos revendications sont déjà connues de la DGCS par l'intermédiaire du président des Commissions Mixtes Paritaires présent sur les tables de négociations de la BASSMS et de la CCNT 66-CHRS-65/79.

La Fédération SUD Santé Sociaux ne pourra tolérer de se contenter d'un semblant de négociation comme dans la CC51 avec 3,1% faisant passer la valeur du point de 4,44 à 4,57 €. Un mépris envers les salarié.es !

La Fédération Sud Santé Sociaux dénonce l'attitude du ministère sourde à l'appel d'une branche à bout de souffle, dont les 12,5 milliards de l'état sont largement insuffisant pour rattraper les trente années de perte de pouvoir d'achat, l'inflation galopante de la crise énergétique paupérisant les salarié.es, la crise de recrutement, les départs de postes massifs, la non application des 183 euros pour l'ensemble des salarié.es, la non prise en compte de la recommandation du Haut Conseil du Travail Social (HCTS) portant à 30% la revalorisation de tout le secteur, soit un point à 5 euros, et la non-transposition du point FPH de 3,5%.

Ce qui serait encore insuffisant pour que les grilles salariales en dessous du SMIC atteignent à minima le niveau du SMIC !

La Fédération SUD Santé Sociaux ne peut se contenter de l'annonce d'une prochaine conférence des financeurs ni de la prochaine conférence salariale en février 2023.

La Fédération SUD Santé Sociaux n'est pas dupe de cette stratégie de report sans fin qui n'aboutit à rien. Nous ne sommes pas venus à cette conférence pour nous contenter de l'annonce du calendrier de conférences à venir ni de power-point explicatif sur le soi-disant effort du gouvernement.

Ce dernier a le devoir de répondre sans demi-mesure à une crise sans précédent touchant une branche de près d'un million de salarié.es en responsabilité de l'accompagnement des plus fragiles de notre société.

C'est immédiatement que les augmentations salariales réclamées de longues dates et à hauteur réelle des besoins doivent être effectives.

Paris, le 25 octobre 2022

